



F.A.Q : M'INSCRIRE À UNE UEO



CRÉER MON COMPTE

+ Je n'ai pas de compte / je ne parviens pas à créer un compte ?

Rappel : Chaque semestre, je dois créer un compte.

Pour créer un compte UEO, rendez-vous sur la plate- forme dédiée <https://ueo.univ-reunion.fr/> et cliquez sur « Créer un compte ».

Nous vous demandons de renseigner votre adresse mail universitaire (ex : 400064XX@ co.univ-reunion.fr).

De même, il vous faudra créer votre propre mot de passe de 10 caractères contenant au moins au moins une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre ET uniquement l'un de ces caractères spéciaux @ # % ^ & + =

Vous devez confirmer votre mot de passe en l'écrivant à nouveau. Le copier-coller ne fonctionne pas.

Pour rappel, votre mot de passe est strictement personnel.

Vous recevrez un mail de création de compte sur votre adresse mail universitaire. Cliquez sur le lien pour valider la création de votre compte, puis connectez-vous sur la plateforme avec les identifiants reçus. (ou copier/coller ce lien dans la barre URL de votre navigateur), puis connectez-vous sur la plateforme avec les identifiants reçus (login débutant par UE et votre mot de passe).

JE TÉLÉCHARGE LA NOTICE <https://www.univ-reunion.fr/choisir-sa-formation/personnaliser-sa-formation/unites-denseignement-douverture/catalogue-inscriptions/>

+ J'ai déjà créé un compte UEO l'année dernière, comment me connecter ?

Même si vous aviez déjà un compte l'année dernière ou au semestre précédent, vous devez lors de chaque semestre, vous en recréer un directement sur la plate- forme afin de choisir votre UEO.

+ Je suis redoublant-e, je n'ai pas validé mon/ mes UEO l'année dernière et je dois la/les repasser (cf.inscription/contrat pédagogique), que dois-je faire ?

Il vous suffit de suivre la procédure d'inscription classique aux UEO via la plateforme ueo.univ-reunion.fr.



F.A.Q : M'INSCRIRE À UNE UEO

✱ UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT
D'OUVERTURE

+ Je suis redoublant-e et j'ai validé mon/mes UEO l'année dernière, dois-je reprendre une UEO ?

Non, vous n'avez pas à la/les repasser. Nous vous conseillons cependant de vous rapprocher de votre secrétariat pédagogique afin de vérifier que la note de l'année dernière est bien conservée. En cas de réorientation sur un même niveau (ex : j'étais en L1 Droit et je me réoriente en L1 Sciences sociales), vous devez prendre contact avec les secrétariats pédagogiques concernés pour la conservation de la note obtenue à votre UEO.

+ Je suis étudiant-e en AJAC (ajourné autorisé à composer), que dois-je faire ?

Si vous avez deux UEO à valider sur le semestre (celle de l'année précédente et celle de l'année en cours), vous devez créer un compte et choisir une UEO. La note obtenue sera dupliquée sur les deux niveaux de Licence.

+ Je suis inscrit-e en double cursus

Vous ne devez vous inscrire qu'à une seule UEO, que vous soyez inscrit.e sur deux Licences du même niveau (ex : L1 AES et L1 Géographie) ou sur des niveaux différents de Licence (L1 AES et L3 Géographie). En effet, la note obtenue à l'UEO sera reportée sur l'ensemble des formations de Licence que vous suivez.

CHOISIR MON UEO

+ Pourquoi l'UEO de mon choix n'apparaît pas sur la plateforme ?

Plusieurs possibilités : l'UEO a atteint sa capacité d'accueil, il n'ouvre pas ce semestre, ou bien il ne concerne pas votre campus.

+ Il n'y a plus de place dans l'UEO de mon choix, que faire ?

S'il n'y a plus de places dans l'UEO de votre choix, vous devez vous positionner. Il vous appartient de procéder à votre inscription en ligne sur la plateforme dédiée.

+ Puis-je choisir une UEO d'un autre campus ?

Oui, uniquement si vous êtes en mesure de vous y rendre aux horaires indiqués.

+ Puis-je choisir deux fois la même UEO ?

Si vous avez déjà validé une UEO (note = ou > 10), vous ne pouvez pas la choisir à nouveau (sauf si l'UEO prévoit



F.A.Q : M'INSCRIRE À UNE UEO

✱ UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT
D'OUVERTURE

un niveau de progression – voir rubrique ci-dessous). À l'inverse, si vous n'avez pas validé votre UEO (note < 10), vous pourrez la reprendre au semestre prochain.

+ Quels sont les niveaux de progression d'une UEO ?

Certaines UEO prévoient des niveaux de progression (initiation, intermédiaire, niveau 1, niveau 2,...). Si vous avez validé le premier niveau de votre enseignement, il vous est permis d'accéder au niveau suivant. Une UEO peut se décliner en 3 niveaux de progression maximum.

+ Est-ce que je peux me désister d'une UEO ?

Les demandes de changement et de désistement (incompatibilité d'EDT, raisons médicales...) doivent être justifiées et signifiées par mail aux gestionnaires en charge des UEO. Sans validation préalable du service UEO, vous vous exposez à une non prise en compte de la note obtenue à l'UEO.

+ Que faire si mon UEO est incompatible avec mon emploi du temps ?

Au plus vite, vous devez contacter les gestionnaires UEO qui vous aideront à trouver une solution plus adaptée.

Attention ! Cette démarche de votre part est importante pour ne pas être noté en absence injustifiée (ABI) sur votre UEO.

POUR RAPPEL, POUR TOUTE DEMANDE VEUILLEZ NOUS CONTACTER VIA NOTRE FORMULAIRE DE CONTACT.

LIEN VERS LE FORMULAIRE DE CONTACT -> <https://www.univ-reunion.fr/choisir-sa-formation/personnaliser-sa-formation/unites-denseignement-douverture/f-a-q-et-contacts/>

Dans la mesure où l'assiduité aux UEO est obligatoire, il est indispensable de choisir un enseignement compatible avec votre emploi du temps. Si vous êtes étudiant salarié par exemple, sachez que le catalogue propose de nombreuses UEO en distanciel synchrone et/ou asynchrone.

J'ATTENDS LA VALIDATION DE MON CHOIX

+ Comment savoir si j'ai été accepté·e dans l'UEO de mon choix ?

Un **mail de validation d'inscription** vous sera envoyé dans les jours suivant votre inscription.



F.A.Q : M'INSCRIRE À UNE UEO

✱ UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT
D'OUVERTURE

ATTENTION : Nous vous prions de lire attentivement ce mail de validation d'inscription car une **étape supplémentaire** peut être demandée pour les UEO du SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives), du SUAC (Service Universitaire Art et Culture) et du SVEC (Service de Vie Étudiante et de Campus)

+ J'ai choisi une UEO, mais je n'ai toujours pas reçu de mail de confirmation, est-ce normal ?

Si à la fin de la campagne d'inscription, vous n'avez pas reçu un mail de validation de votre inscription, veuillez contacter les gestionnaires UEO via le formulaire de contact en ligne.

Pensez à vérifier votre messagerie universitaire.

Lien vers le formulaire de contact => <https://www.univ-reunion.fr/choisir-sa-formation/personnaliser-sa-formation/unites-denseignement-douverture/f-a-q-et-contacts/>

J'AI RATÉ LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION

+ La campagne d'inscription est terminée, je n'ai pas choisi d'UEO, comment faire ?

Si vous avez manqué la période des inscriptions aux UEO, vous devez vous rapprocher dans les meilleurs délais des gestionnaires UEO afin qu'une solution d'inscription vous soit proposée dans la limite du calendrier pédagogique des UEO et en fonction des enseignements qui peuvent être intégrés en cours de semestre.

POUR RAPPEL : Il vous appartient de vérifier au préalable que vous êtes bien concernés par le dispositif UEO (cf maquette pédagogique et/ou sur

<https://www.univ-reunion.fr/choisir-sa-formation/personnaliser-sa-formation/unites-denseignement-douverture/catalogue-inscriptions/>